Communiqué de presse

Lundi 5 octobre 2026

Vœux 2027 : Lamballe Terre & Mer fait appel aux producteurs locaux pour son buffet dinatoire

Dans le cadre de sa politique de soutien à une alimentation durable et locale, Lamballe Terre & Mer valorise la diversité des savoir-faire présents sur son territoire et les acteurs engagés dans des démarches qualitatives et de circuit court. Pour la troisième année consécutive, l'Agglomération lance ainsi un appel à candidature auprès des producteurs et artisans locaux pour participer au cocktail de sa cérémonie des vœux institutionnels, qui se tiendra le mardi 12 janvier 2027 à la Halle des Sports du Liffré, à Lamballe-Armor.

Chaque année, la cérémonie des vœux de Lamballe Terre & Mer constitue un temps fort de la vie institutionnelle du territoire. Pour l'édition 2027, près de 200 élus, partenaires institutionnels et socio-économiques sont attendus autour de Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer.

Comme en 2025 et 2026, l'Agglomération souhaite profiter de cet événement pour valoriser une nouvelle fois les savoir-faire du territoire. Le buffet dinatoire proposé aux invités sera ainsi composé de produits issus des circuits courts, avec la volonté de donner une visibilité aux acteurs locaux. Cette formule a déjà permis de mettre à l'honneur 19 producteurs et artisans présents sur le territoire de Lamballe Terre & Mer lors des deux éditions précédentes.

Producteurs et artisans : faites découvrir vos produits

Dans un souci d'équité et de diversité, un appel à candidature est lancé à destination des exploitants agricoles, pêcheurs, entreprises aquacoles et artisans du territoire, de moins de 10 salariés, engagés dans une démarche de circuit court.

L'objectif est de leur proposer de faire déguster leurs produits, échanger avec les convives et présenter leur activité.

Parmi les critères de sélection, l'attention sera portée sur la qualité de la proposition gastronomique, la localisation des entreprises et l'équilibre sur l'ensemble du territoire, l'adhésion à des labels EGAlim (Agriculture Bio, Label Rouge, Label Haute Valeur Environnementale…), ainsi qu'à la participation à des actions mises en place par l'Agglomération (préservation de l'eau, de la biodiversité…).

Les candidatures devront être déposées sur le site internet de Lamballe Terre & Mer avant le 8 novembre 2026.

Contact presse : Julia MARY – Chargée de communication interne et institutionnelle
02 96 50 13 73 – julia.mary@lamballe-terre-mer.bzh